



Le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique adopte un programme de 90 millions € pour la protection des migrants et l'amélioration de la gestion des migrations en Libye

Bruxelles, le 12 avril 2017

Dans le prolongement de la communication conjointe sur la route de la Méditerranée centrale et de la déclaration de Malte, le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique a adopté ce jour, sur proposition de la Commission européenne, un programme de 90 millions € visant à renforcer la protection des migrants et à améliorer la gestion des migrations en Libye.

Le fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique a adopté ce jour un programme global de 90 millions € visant à renforcer la protection et la résilience des migrants, des réfugiés et des communautés d'accueil en Libye. Le programme concourra également à l'amélioration de la gestion des migrations dans le pays.

Mme Federica **Mogherini**, haute représentante et vice-présidente de la Commission, a déclaré à ce propos: *«Pour l'Union européenne, la Libye et les Libyens ont été et demeurent une priorité absolue. Nous nous efforçons de promouvoir une solution politique à la crise libyenne et de soutenir les autorités libyennes dans les nombreuses difficultés auxquelles elles sont confrontées, notamment en ce qui concerne la gestion des flux migratoires. En tant que premier donateur d'aide à la Libye, nous apportons déjà une aide considérable d'un montant de 120 millions € aux autorités et à la population du pays. Et tout en nous efforçant d'assurer la formation et le renforcement des capacités des garde-côtes pour sauver des vies en Méditerranée, nous remédions à la situation dramatique dans laquelle se trouvent les migrants bloqués en Libye, en collaboration avec des organisations internationales telles que l'OIM et le HCR. Le programme supplémentaire de 90 millions € que nous adoptons aujourd'hui vise à protéger et à aider les migrants dans le pays, ainsi que les personnes qui les accueillent. Notre objectif reste d'apporter notre coopération en vue de protéger des vies et de promouvoir la paix et la stabilité en Libye. L'Union européenne assume sa part de responsabilité et les autorités libyennes, dans leur ensemble, doivent assumer la leur».*

Johannes **Hahn**, commissaire pour la politique européenne de voisinage et les négociations d'élargissement, s'est quant à lui exprimé en ces termes: *«À l'initiative de la Commission européenne, le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique prend des mesures d'urgence pour répondre à une priorité absolue tant pour l'UE que pour ses pays partenaires. En soutenant des actions menées en Libye, le programme adopté ce jour répondra aux besoins des migrants et contribuera à améliorer la gestion des flux migratoires. En outre, les projets en question contribueront aussi à améliorer les conditions socio-économiques de toutes les personnes concernées en Libye et ainsi à réduire les causes de la migration irrégulière et à compliquer la tâche des passeurs».*

Le nouveau programme porte sur différents aspects du défi que représentent les migrations en Libye et le long de la route de la Méditerranée centrale: renforcement de la protection des migrants et des réfugiés, notamment les plus vulnérables, en Libye; amélioration des conditions des communautés qui les accueillent et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, compte tenu de la situation socio-économique difficile en Libye; et facilitation du retour volontaire des migrants de la Libye vers leurs pays d'origine. Les activités du programme seront déployées dans les principales zones d'installation ou de transit de migrants et de réfugiés (frontière méridionale de la Libye, municipalités situées sur les routes migratoires et dans la région côtière) et dans les zones de déplacement de Libyens et les lieux vers lesquels les populations déplacées internes retournent.

Le programme comprend les activités suivantes:

1. **Protection (48 millions €):** assistance aux migrants et aux réfugiés et protection de ceux-ci aux points de débarquement, dans les centres de détention et dans les milieux urbains (par exemple, soins de santé primaires, première aide psychologique, identification des personnes vulnérables - notamment des enfants - accès à des produits alimentaires et non alimentaires); retours humanitaires volontaires et réintégration des migrants dans leurs pays d'origine (au total 15 000 selon les prévisions); création d'«espaces sûrs» comme solution autre que la détention (centres d'hébergement où des soins et des services spécialisés sont fournis 24 heures sur 24 et 7 jours

sur 7); assistance aux migrants qui se déplacent sous la forme d'informations sur les options viables (notamment les retours) et sur les risques de migration irrégulière ainsi que sur les produits alimentaires et non alimentaires; collecte et analyse de données sur les flux migratoires mixtes, les itinéraires et les tendances au moyen d'un «mécanisme de suivi des déplacements» qui permettra de mieux comprendre la dynamique des migrations.

2. **Développement socio-économique au niveau municipal et gouvernance locale (42 millions €)**: activités visant à améliorer le développement socio-économique au niveau municipal et la gouvernance locale par un renforcement de la capacité des autorités locales à fournir des services et à promouvoir le développement local et la stabilité, par la fourniture de services de qualité et l'accès des Libyens et des migrants à ces services (notamment des installations de santé, l'éducation, la réhabilitation d'infrastructures locales) et par le développement économique local et l'accès à des possibilités d'emploi (notamment grâce à des revenus sûrs pour les migrants et les communautés qui les accueillent dans le sud du pays où la traite et le trafic d'êtres humains procurent d'importants revenus).

Le programme sera mis en œuvre par l'intermédiaire de cinq partenaires, sélectionnés sur la base de leur capacité à stimuler un déploiement opérationnel rapide s'appuyant sur des opérations existantes et leur présence sur le terrain: 1) l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2) le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 3) le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 4) le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et 5) la Société allemande de coopération internationale (GIZ). La mise en œuvre concrète sur le terrain commencera dès que la version finale des contrats avec les partenaires sera établie.

Contexte

Les migrants qui transitent par la Libye ou qui y restent vivent dans des conditions de plus en plus déplorable. Le programme aborde les priorités énoncées par la Commission européenne dans sa communication conjointe intitulée «La migration le long de la route de la Méditerranée centrale – Gérer les flux migratoires, sauver des vies» (25 janvier 2017), confirmées et développées plus avant par les chefs d'État ou de gouvernement dans la déclaration de Malte du 3 février 2017. D'autres actions dans le cadre du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique porteront sur les priorités recensées dans les deux documents.

Les activités prévues consistent notamment à:

- réduire le nombre de traversées et sauver des vies en mer;
- renforcer la lutte contre les passeurs et les trafiquants;
- mettre en place des communautés locales en Libye afin d'améliorer leur situation socio-économique et de renforcer leur résilience en tant que communautés d'accueil;
- assurer la protection des migrants, accroître le nombre de réinstallations et promouvoir l'aide au retour volontaire;
- gérer les flux de migrants traversant la frontière méridionale de la Libye;
- renforcer la coopération avec l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie.

Pour en savoir plus

[Communication du 25 janvier 2017: La migration le long de la route de la Méditerranée centrale - Gérer les flux migratoires, sauver des vies](#)

[Annexe à la communication](#)

[Déclaration de Malte du 3 février 2017](#)

[Volet «Afrique du Nord» du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE](#)

IP/17/951

Personnes de contact pour la presse:

[Maja KOCIJANCIC](#) (+32 2 298 65 70)

[Alceo SMERILLI](#) (+ 32 2 296 48 87)

[Esther OSORIO](#) (+32 2 296 20 76)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)